

C'est toujours pas compliqué

LAVOISIER n'a rien vendu

ANTONIO FISCHETTI

Il y a une différence entre les scientifiques des Lumières et ceux d'aujourd'hui. Les premiers cherchaient à comprendre le monde, non pas à déposer des brevets. Désormais, les temps ont changé, et on demande aux chercheurs de trouver des contrats avec des entreprises privées pour financer leurs recherches. Il leur faudrait déjà avoir une idée de ce que vont rapporter leurs travaux avant de commencer à chercher.

Mais prenez un homme comme Antoine Laurent de Lavoisier. Éminente figure des Lumières, né en 1743 et mort en 1794. Il a inventé la chimie, ce qui n'est pas rien. La semaine, il exerçait le métier de « fermier général », sorte de percepteur d'impôts (ce qui lui a valu d'être décapité pendant la Révolution – mais ça n'a rien à voir avec la science). Et le week-end, comme d'autres allaient à la pêche, il manipulait les éprouvettes.

Avant Lavoisier, il y avait des alchimistes, qui faisaient bouillir des mixtures dans des cornues en utilisant des recettes plus fumeuses les unes que les autres – rien de scientifique là-dedans. Lavoisier a été le premier à faire des mesures très précises. Son but : comprendre la structure de la matière. C'est comme ça qu'il a réussi à identifier la composition de l'air (oxygène, azote) et de l'eau (hydrogène, oxygène). Depuis, la chimie a fait un long chemin, qui a conduit au meilleur (médicaments...) comme au pire (pesticides...). Mais Lavoisier n'y est pour rien ; lui reprocher d'avoir ouvert la voie à la pollution chimique serait aussi ridicule que d'attribuer à Newton la responsabilité des morts de la Grande Guerre, sous prétexte qu'en établissant les lois de la gravité il aurait ouvert le champ à la balistique et, de là, à l'utilisation des obus.

À l'époque des Lumières, on pensait – certes naïvement, vu d'aujourd'hui – que l'accumulation des connaissances contribuerait forcément au bien-être de l'humanité. Depuis, on a compris que ce n'était pas si simple – et qu'il y avait une marge entre « progrès technique » et « progrès social » (si vous en doutez, regardez la télévision : des images toujours plus sophistiquées pour des programmes toujours plus abêtissants).

Le progrès est-il toujours d'actualité ? C'est ce qu'a voulu savoir le physicien Étienne Klein : « Avec le sociologue Gerald Bronner, nous avons compté les occurrences du mot "progrès" dans les discours politiques. On constate qu'à partir des années 80 le mot "progrès" est de moins en moins utilisé, et il est remplacé par le mot "innovation". » Dans ce contexte, l'innovation est souvent associée à un appel à « relever des défis », à « résoudre des problèmes » – en filigrane, on peut aussi entendre : fabriquer des marchandises... Étienne Klein déplore qu'« on demande à l'innovation non pas de faire advenir un monde meilleur, mais d'empêcher le monde actuel de se déliter. Une telle conception tourne le dos à l'esprit des Lumières, pour qui le temps

est au contraire constructeur et complice de notre liberté, à la condition, bien sûr, qu'on fasse l'effort d'investir dans une certaine représentation du futur ». Dans le cas de la chimie, on est passé d'un Lavoisier avide de savoir à des Bayer ou autres qui s'engraissent en flinguant la planète. Le « comprendre » a cédé la place au « vendre »... Puisque le progrès n'est plus ce qu'il était, retrouver l'esprit des Lumières pourrait commencer par associer la question du « savoir » à celle du « pour quoi faire ».

ZADIG & VOLTAIRE CONTRE VOLTAIRE

Comment la mode s'oppose aux Lumières

GUILLAUME ERNER

Chaque matin, au moment de choisir vos habits, vous trahissez probablement les Lumières. Je m'explique. Tous les penseurs de cette révolution intellectuelle s'accordaient au moins sur un fait : l'ennemi, c'est l'aliénation des êtres. Ainsi, Rousseau s'exclame : « L'homme est né libre, et partout il est dans les fers. » C'est Kant qui oppose l'autonomie, la liberté de l'être, à l'hétéronomie, ces contraintes qui nous viennent du dehors. À ses yeux, les Lumières incarnent ce moment où l'homme rompt définitivement avec son existence hétéronome : à partir de ce moment, c'est son libre arbitre, et lui seul, qui doit servir de boussole à la personne.

Oui, mais voilà : jamais nous n'avons été aussi hétéronomes qu'aujourd'hui. Et cela commence le matin : au moment de nous vêtir, nous recevons notre loi du dehors, et celle-ci s'appelle la mode. Même ceux qui estiment ne pas s'en soucier s'y plient nécessairement. Et c'est ainsi que Zadig & Voltaire est devenu plus puissant que Voltaire seul. Le vieux sage disait : « Mortels, à vos plaisirs reconnaissez un Dieu », mais le dieu des Fringues est loin d'être notre bon plaisir. L'idole que nous prions face à notre miroir n'est autre que le regard social. Et une fois habillés, cette contrainte continue à peser sur nous. Dans notre travail, comme dans nos loisirs, la mode – autrement dit l'instinct grégaire – règne en maître. Même les domaines les plus intimes de nos existences sont conditionnés par le regard social : la sexualité, avec ou sans poils, le prénom de la progéniture éventuelle qui peut en résulter... Tout cela pour dire que cette soumission à la norme extérieure ne se limite pas à une simple addiction à la marchandise. La publicité n'est pas la seule à limiter notre autonomie : personne ne vend les prénoms de nos enfants, cependant nous les choisissons en nous pliant, le plus souvent à notre insu, à des phénomènes de mode.

Notre vie ressemble à ce dialogue de *La Vie de Brian*, des Monty Python, où Brian dit à la foule : « Ne suivez personne ! [...] Vous êtes des individus ! » Et la foule de répondre : « Oui, nous sommes tous des individus. » À l'image de cette foule, notre libre arbitre est menacé en permanence. Il faut une force mentale inouïe pour inventer sa vie sans se plier aux modèles extérieurs. Étiquettes, cases, rôles sociaux : tout est fait pour limiter notre liberté. Cela était déjà puissant il y a vingt ans, mais la pression s'est encore accrue avec l'apparition des réseaux sociaux. Sur Instagram, même nos assiettes sont sommées d'être à la mode. Les réseaux sociaux semblent nés pour veiller à l'uniformité du monde. Autrefois, il fallait des semaines, parfois des années, à un phénomène de mode pour parcourir la planète. Désormais, tout cela se fait de manière instantanée. Facebook est plus efficace pour laver nos cerveaux que ces publicités auxquelles bien souvent on ne prête plus attention. Ces diktats pèsent davantage encore sur les jeunes : malheur à celui qui ne voudrait pas être populaire. Le collectif commande à l'individu.

Au fond, la démocratie règne mieux sur les êtres que sur nos institutions politiques. La démocratie, ou plutôt la volonté du grand nombre. Alors, bien sûr, les hommes sont devenus libres collectivement : la coutume ne les gouverne plus. Chaque génération est désormais maîtresse de ses choix. C'était aussi cela le projet de Kant, permettre un véritable exercice du libre arbitre. Cependant, ces hommes libres se conditionnent collectivement. Nous sommes libres et nous l'ignorons. Autrement dit, les hommes font la mode en continuant à ignorer qu'ils la font.

L'EUROPE ET DIEU

Loin du Pakistan ou de l'Arabie saoudite, le blasphème existe toujours en Europe, dans pas moins de 13 pays. Certaines lois sont tombées en désuétude, mais d'autres sont toujours en vigueur. Ainsi, en Allemagne, un prof de physique a été condamné à une amende pour des propos antichrétiens en 2016. À Séville, en Espagne, en septembre dernier, trois femmes ont été poursuivies pour avoir exhibé un vagin géant qu'elles avaient baptisé « le con insoumis » lors d'une procession qui parodiait celles de la Semaine sainte. Sans oublier la Cour européenne des droits de l'homme, qui a confirmé la condamnation d'une Autrichienne en octobre dernier (voir *Charlie* n° 1371)... En France, le délit de blasphème a été supprimé en 1789, rétabli un temps, puis définitivement aboli en 1881, grâce à la loi sur la liberté de la presse. Sauf en Alsace-Moselle, où, en vertu du Concordat, il a subsisté jusqu'en 2016. Dernière en date, la loi sur le blasphème a été abrogée au Canada en décembre 2018. Mais, souligne la militante franco-canadienne Djemila Benhabib, « quelques mois avant, la loi canadienne a été modifiée pour que des femmes intégralement voilées puissent prêter serment lors des cérémonies de citoyenneté. Le multiculturalisme fait la part belle à l'intégrisme religieux ». L. Daussy

Liberté de penser VS Liberté de croire

